

Chers parents,

La commission de sécurité a donné son accord pour la réouverture partielle de l'établissement le mardi 25 mai.

Les élèves de primaire et de maternelle sont attendus aux horaires habituels avec possibilité de garderie dès 7 h 30.

En raison d'une réunion extraordinaire de tous les professeurs du collège, les collégiens arriveront à 10 h 05. Cependant, un accueil sera assuré dès 7 h 45.

DEMI-PENSION :

La demi-pension sera assurée jusqu'à la fin de l'année :

- à l'ensemble scolaire de LA PROVIDENCE pour la maternelle et le primaire (transport en car)
- à l'ensemble scolaire SAINT MARTIN pour le collège (transport en bus spéciaux de la ville)

REPAS EXCEPTIONNEL :

Pour des raisons d'organisation, il sera IMPERATIF d'acheter les tickets repas la veille pour le lendemain. Les élèves déjà en possession du ticket devront prévenir à l'accueil la veille du repas.

REPAS DU MERCREDI (pour les sportifs) :

L'établissement ne peut malheureusement plus assurer ce service. Toutefois, les élèves pourront apporter leur pique-nique.

EMPLOI DU TEMPS :

Pour tenir compte de l'horaire de la restauration délocalisée, la première heure de cours de l'après-midi débutera à 14 h 00. **Fin des cours pour tous à 17 h 00.**

Il se peut qu'il y ait une légère modification pour le 1^{er} degré (13 h 45 au lieu de 13 h 30)

Un courrier récapitulatif vous sera envoyé dans le courant de la semaine prochaine.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

L'équipe de direction